

## L'accord du participe passé

Andrée Otte

Le participe passé sans auxiliaire s'accorde **en genre et en nombre avec le nom ou le pronome auquel il se rapporte** :

*Des fleurs séchées.*

*Un article vendu*

*Des maisons ouvertes.*

Le participe passé conjugué avec l'auxiliaire "être" s'accorde **en genre et en nombre avec le sujet du verbe** :

*Mes amis sont partis.*

*Mes amies sont parties.*

Le participe passé conjugué avec l'auxiliaire "avoir" s'accorde **en genre et en nombre avec le complément d'objet direct (COD), si celui-ci est placé avant** :

*Ces fleurs, je les ai coupées.*

*Cette lettre, il l'a écrite.*

Si le complément d'objet direct est placé après ou s'il n'existe pas, le participe passé conjugué avec "avoir" reste invariable :

*J'ai coupé ces fleurs*

*Il a écrit cette lettre.*

*Nous avons été au spectacle.*